



BPJEPS

Loisirs Tous Publics animateur socio-culturel

Formation professionnelle
et diplômante de niveau 4
(niveau BAC)

Dates :
17 octobre 2022
au
19 janvier 2024
à Nantes

le métier visé

Le BPJEPS bi-qualifiant rassemble en une formation, les BPJEPS "Activités Physiques pour Tous" et "Loisirs Tous Publics". L'éducateur sportif et l'animateur, titulaire de cette double qualification est pluridisciplinaire.

Il est capable d'intervenir en autonomie, dans toutes structures, pour initier tous les publics à des activités sportives et socio-culturelles et de mettre en oeuvre des projets d'animation adaptés aux différents publics et aux différents contextes. Il met en place, dans son activité professionnelle, des projets à finalité de loisirs, de santé et d'éducation, dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités physiques, sportives, socio-éducatives ou culturelles ».

objectifs

- Répondre aux obligations réglementaires dans le cadre de l'exercice professionnel par l'obtention d'un diplôme professionnel et d'Etat de niveau 4 :
- Encadrer en tous lieux et toutes structures
- Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Concevoir une séance, un cycle d'animation ou cycle d'apprentissage dans la mention « LTP »
- Mobiliser les techniques de la mention pour mettre en oeuvre une séance, un cycle d'apprentissage
- Conduire une action d'animation dans le champ du « loisirs tous publics » et de durée d'accueil collectif de mineurs

public ciblé & financement

- **Coût de la formation :** 7 525 € ouverte aux demandeurs d'emploi ou salariés (frais d'inscription de 45 €)
- **Financements mobilisés :**
Région PDL via le programme « VISA MÉTIERS » pour les demandeurs d'emploi (*sous conditions*)
Contrat d'apprentissage - CPF, employeur

les intervenants

L'établissement FAL Formation propose depuis 20 ans des formations diplômantes et qualifiantes dans le champ de l'animation sportive et socioculturelle. L'équipe pédagogique est composée de formateurs professionnels de l'animation et d'intervenants spécialisés. Des intervenants de la Ligue de l'enseignement seront très souvent sollicités sur les contenus de la formation.

Secteurs principaux d'emploi :

L'emploi BPJEPS existe dans différentes structures d'animation, parmi lesquelles :

- Maisons de quartier
- Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC)
- Associations socio-culturelles
- Accueils de Loisirs sans Hébergement enfance/Jeunesse (ALSH)
- Accueils de Loisirs associés à l'Ecole (ALAE)- Centres de Vacances
- Clubs Sportifs
- Associations Sportives
- Centres Sociaux
- Ludothèques- Structures d'accueil périscolaires
- Equipements de proximité
- Services municipaux et collectivités locales (enfance, jeunesse, sport)

Démarche

- Formation en alternance
- Mise en situation pratique
- Analyse de pratique
- Formation de 602 h. en centre de formation et 1 000 h. (environ) en entreprise

Programme de formation

- Communication
- Caractéristiques du public
- Situations spécifiques
- Education populaire
- Réglementation
- Connaissance du milieu socio-professionnel
- Méthodologie de projet
- Techniques d'activités physiques et sportives
- Démarche : pédagogie et développement durable
- Gestion d'équipe et d'un A.C.M.
- Démarche : pédagogie, techniques d'activités physiques, culturelles et d'expression, scientifique et technique

Modalités d'évaluation

Le diplôme BPJEPS est obtenu par la capitalisation des 4 unités qui le constituent Deux Unités capitalisables transversales quelle que soit la spécialité et la mention.

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.

UC2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

Deux unités propres à la mention préparée :

- UC3 : Etre capable de conduire une action éducative et de découverte dans le cadres loisirs tous publics
- UC4 : Concevoir et conduire une action d'animation UC d'une spécialité LTP dans un territoire et sa structure



pré-requis et conditions d'admission

- Titulaire du PSC1 ou STT en cours de validité.
- Etre titulaire soit du BAFA – BAFD -- BEATEP BAC pro service proximité et vie locale CQP animateur périscolaire

OU

- fournir un justificatif d'expérience en animation de groupe d'au moins 200 h (établi par une ou plusieurs structures)

sélection

Un recrutement afin de vérifier l'adéquation du projet professionnel du candidat, sa motivation individuelle pour tenter de garantir la réalisation de ses objectifs: l'acquisition du diplôme BPJEPS et l'insertion professionnelle.

les épreuves ont donc pour objectifs de vérifier :

- capacités d'expression écrite et orale
- la motivation, l'implication et le réalisme du projet professionnel du candidat.
- la représentation du métier

les épreuves s'organisent autour de 2 temps:

- **Un entretien collectif de 2 à 3 candidats de 30 à 45 min**

Le candidat exprimera ses motivations et son projet à s'engager dans une formation diplômante en animation.

- **Une épreuve écrite d'1h15**

Le candidat résumera un texte donné et dégagera la problématique principale. Cet écrit sur table permettra de contrôler les capacités de rédaction du candidat (syntaxe, vocabulaire, orthographe...).

Débouchés

Le BPJEPS LTP permet de se former de manière polyvalente au sein d'une structure accueillant tous types de publics et de se préparer au poste **d'animatrice/ animateur socio-culturel ou directrice/directeur d'accueil collectif** de mineurs avec ou sans hébergement

Passerelles

Le titulaire du BPJEPS obtient de droit, l'équivalence des Unités Capitalisables 1 et 2 de tout autre BPJEPS quelle que soit la mention.

Le titulaire du diplôme peut compléter son parcours de formation en diversifiant ses compétences par l'acquisition d'un diplôme complémentaire de même niveau, ou la réalisation de formations continues. Avec de l'expérience, le diplômé pourra s'orienter vers le niveau supérieur, vers des fonctions de coordination ou vers les concours, de la fonction publique territoriale notamment.

